

Les enseignants bientôt rémunérés au mérite ?



Un rapport établi par un cabinet privé, présenté le 6 juin par Luc Chatel, propose de revoir le système de notation des enseignants, pour privilégier la performance. La réforme pourrait intervenir en fin d'année.

Le système de notation des enseignants aurait-il vécu ? C'est en tout cas ce que laisse penser un rapport, savamment distillé dans la presse, émanant du cabinet Alixio, dirigé par [Raymond Soubie](#), ex-conseiller social de l'Élysée. Ce rapport, dont le contenu a été exposé aux syndicats le 6 juin par le ministre de l'Éducation [Luc Chatel](#), n'a pas fini de faire parler. Ni d'agiter le monde enseignant. Il prévoit ni plus ni moins que de revoir le système d'évaluation et de promotion en vigueur dans l'éducation nationale pour se rapprocher des méthodes du privé.

Aujourd'hui, les enseignants sont évalués sur la base d'une note administrative, attribuée par le chef d'établissement, qui compte pour 40 % de la note globale, et d'une note pédagogique qui est délivrée par l'inspection d'académie, comptant pour 60 %. "Arbitraire", favorisant le "copinage" entre chefs d'établissement et enseignants, voire "infantilisant" pour Thierry Cadart, secrétaire général du Sgen-CFDT, le système actuel, qui fait la part belle à l'avancement à l'ancienneté, est l'objet de nombreux griefs.

Entretien annuel

Pour autant, son remplacement par un système qui ferait surtout appel à la notion de mérite, ainsi que le préconise ce rapport, ne réjouit guère plus les syndicats d'enseignants, dès lors que ce système ferait varier la rémunération sur la base d'une évaluation de la performance bien délicate à mesurer. "C'est un contresens" pour Thierry Cadart, selon qui "les enseignants ne vont pas être plus efficaces si on leur fait miroiter une carotte, ceux-ci étant de toute façon mobilisés pour que leurs élèves réussissent". Ceux qui connaissent des difficultés, estime le syndicat, doivent être pris en charge par des enseignants spécifiquement formés en amont et grâce à des moyens supplémentaires. À l'arrivée, l'évaluation qui se référerait au travail en équipe d'une communauté éducative bien préparée aurait plus de sens, selon les syndicats.

Si pour l'heure, rien n'est encore tranché par le ministre, qui se limite à lancer quelques ballons d'essais à l'adresse des syndicats, les choses pourraient ne pas rester en l'état. En effet, les enseignants sont quasiment les derniers à conserver leur double système de notation, aussi archaïque soit-il, alors même qu'un [décret](#) du 28 juillet 2010 prévoit la fin du système actuel de notation des fonctionnaires dans leur ensemble d'ici le 1er janvier 2012 et son remplacement par un dispositif notamment fondé sur un entretien annuel avec l'autorité hiérarchique.

[Xavier Sidaner](#)